

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE  
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO  
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO**

Délibération n° 2020/21

**Extrait du Registre  
des  
Délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO**

Séance du 19 OCTOBRE 2020  
Convocation en date du 12 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27**

**Présents** : ROCCHI André ; PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; SANTONI Marie-Josée ; FRATICELLI Jean-Jacques ; ANDREANI Agnulina ; GUIDICELLI Sébastien ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; COLOMBANI Victoria ; PAOLI Franck ; BARBONI Toussaint ; MICAELLI Marie-Luce ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; PIERI Pierre-Louis ; FABRE-ACHILLI Nadine ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique ; FARENC Nicole ; POLINI André.

**Procurations** : MURGIA Sandrine a PAOLI Christian  
ANGELI Filippu Antone à SUSINI Vincent  
FRANCISCI Lisa à FILIPPINI Marie-Laure  
OTTOMANI Jean-François à GUIDICELLI Sébastien  
ELEGANTINI Muriele à DAMIANI-CHIODI Anne-Marie  
PIREDDA Albert à SALDANA Esteban

**Secrétaire** : Madame COLOMBANI Victoria

**Domaine** : Domaines de compétences par thèmes

**Sous-Domaine** : Emploi-formation professionnelle

**Objet** : Convention de partenariat Commune de Prunelli di Fium'Orbu /Association CPIE A Rinascita  
Elaboration de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

**Intervenant (s)** : Monsieur André ROCCHI

**Vote pour** : 27

**Vote contre** : 0

**Abstention** : 0

**Affichage en date du** : 22 Octobre 2020

Monsieur le Maire expose que la Commune de Prunelli di Fium'Orbu souhaite :

- Prendre conscience de l'importance de la biodiversité sur son territoire ;
- Améliorer la connaissance sur la biodiversité ordinaire et patrimoniale de son territoire ;
- Informer et sensibiliser les élus, les agents techniques, la population et les acteurs locaux (associations, agriculteurs...) aux enjeux de biodiversité sur le territoire et les impliquer dans la réalisation de l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) ;
- Sensibiliser les jeunes et notamment les scolaires aux enjeux biodiversité sur la commune ;
- Obtenir des informations naturalistes complètes et synthétiques présentées notamment sous forme de cartographies.

Considérant que l'Association CPIE A Rinascita a toutes les compétences nécessaires pour :

- Améliorer les connaissances sur la biodiversité sur le territoire insulaire et mettre à disposition de tous ces connaissances ;
- Sensibiliser la population et les scolaires aux enjeux environnementaux ;
- Impliquer la population dans la préservation de la biodiversité ;
- Accompagner les collectivités dans leurs projets de développement durable ;
- Promouvoir l'intégration de l'environnement dans les projets de développement local durable en privilégiant la concertation et la médiation entre les différents acteurs territoriaux (élus, habitants, acteurs socio-économiques) ;
- Promouvoir le développement de l'éducation à l'environnement sous toutes ses formes et en direction de tous les publics.

le projet d'un Atlas de la Biodiversité communale soumis à l'appel à projet ABC 2020

Considérant que la commune de Prunelli di Fium'Orbu a répondu pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'Office Français de la Biodiversité,

La commune de Prunelli di Fium'Orbu et l'Association CPIE A Rinascita souhaitent coopérer afin de renforcer l'efficacité de leurs actions dans le respect de leurs responsabilités respectives et ce, dans l'objectif de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Par conséquent, Monsieur Le Maire propose la signature d'une convention de partenariat avec l'Association le CPIE A Rinascita ayant pour objet de déterminer les obligations réciproques des parties dans le cadre de l'organisation de cette opération.

Etant précisé que la mission confiée à cette association s'élève à 32 400 € TTC sur toute la durée du programme (2021 – 2022).

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat devant intervenir entre la Commune de Prunelli di Fium'Orbu et l'Association le CPIE A Rinascita, domiciliée 7, Rue du colonel feracci – 20250 CORTE, relative aux obligations réciproques des parties dans le cadre de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

- DIT que la dépense sera inscrite au budget principal 2021.

Pour le Maire  
et par délégation

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire



Pour l'Extrait Conforme

Christian PAOLI